



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mobilisation de l'Union européenne face au covid-19

Question au Gouvernement n° 2819

Texte de la question

MOBILISATION DE L'UNION EUROPÉENNE FACE AU COVID-19

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Liso.

Mme Brigitte Liso. Avant de poser ma question, je veux rendre hommage au personnel soignant et avoir une pensée pour les malades et pour ceux qui ont perdu un proche. Ma question ayant trait à l'Europe, je pense aussi à nos amis italiens et espagnols, durement touchés par l'épidémie de Covid-19.

Vous l'aurez compris, ma question s'adresse à Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. J'y associe mes collègues Jean-Charles Larssonneur et Jacques Krabal.

L'Europe vit un moment inédit de son histoire. Elle est aujourd'hui le premier foyer de propagation du Covid-19 au monde, avec 178 000 cas et près de 10 000 décès. Cette crise sanitaire mondiale nous rappelle la nécessité impérieuse de l'unité : celle de la France, mais aussi celle de l'Europe. L'Union européenne est aujourd'hui en ordre de bataille. À l'initiative de la France, un Conseil européen exceptionnel s'est réuni la semaine dernière et plusieurs mesures importantes ont été décidées.

Tout d'abord, sur le plan sanitaire, les vingt-sept ministres de la santé s'entretiennent chaque jour pour adapter notre réponse collective à l'urgence. En matière d'équipements, ensuite, des marchés communs seront organisés pour préserver nos soignants, qui sont en première ligne. Au niveau économique, nous faisons face à une grande instabilité et à de nombreuses inquiétudes – je pense en particulier à nos indépendants et à nos TPE, très petites entreprises. C'est pourquoi la Commission européenne a décidé une mobilisation sans précédent pour apporter des garanties et de la liquidité à nos entreprises. Enfin, en matière de recherche, l'effort européen s'intensifie pour répondre aux besoins urgents de la communauté scientifique. Il s'agit d'une priorité absolue. Plusieurs tests cliniques de grande ampleur ont débuté hier et donneront leurs premiers résultats d'ici à une quinzaine de jours. Ils permettront de mesurer les effets de la chloroquine et de mener des essais sur d'autres traitements, associés ou non, à très grande échelle – je pense notamment à une étude française plus restreinte.

Monsieur le ministre, dans la perspective du Conseil européen de jeudi prochain, quelles informations pouvez-vous nous apporter sur les initiatives européennes en matière de santé, d'économie et de recherche dans le contexte de la crise actuelle ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Les vingt-sept ministres européens des affaires étrangères se sont longuement réunis hier autour de Josep Borrell, représentant de l'Union pour les

affaires étrangères et la politique de sécurité. Vous l'avez indiqué, madame Liso, une nouvelle réunion du Conseil européen des chefs d'État ou de gouvernement est prévue après-demain. Les points de discussion, de mobilisation et de coordination sont nombreux, mais j'en retiendrai quatre.

Le premier est la nécessité d'assurer entre nous une bonne coordination, dans la complémentarité et la cohérence, afin de permettre le retour de nos ressortissants : il s'agit, au niveau central, d'établir la cartographie des lieux qui exigent une intervention, et, au niveau local, aéroport par aéroport, d'aboutir à des réponses communes appropriées.

Le deuxième est la coopération au niveau sanitaire et le renforcement de notre action commune dans ce domaine. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une compétence de l'Union européenne, les ministres de la santé des États membres de l'Union européenne se rencontrent en effet régulièrement pour échanger des informations sur les nécessaires mesures à prendre. Des actions communes ont également été menées pour la mise en commun de moyens, pour des achats groupés de matériel de protection et pour la mise en œuvre d'un paquet budgétaire significatif en matière de recherche.

Le troisième est le plus connu : il s'agit de l'adoption d'un paquet budgétaire sans précédent pour soutenir l'économie réelle, entreprises et salariés, grâce à la mobilisation de ressources financières importantes et à l'assouplissement de certaines règles, relatives notamment aux aides d'État et au pacte de stabilité et de croissance.

Le dernier point, dont on ne parle pas assez mais que nous avons évoqué longuement hier, est la coopération internationale et le soutien indispensable aux pays tiers les plus vulnérables, qui vont en avoir très vite besoin – je pense en particulier aux pays d'Afrique. Nous aurons à mobiliser, là encore, un vrai paquet, financier et d'assistance, pour éviter que l'épidémie ne mute vers des régions ou des continents qu'elle n'a pas encore touchés mais qui pourraient représenter demain un nouveau risque pour nous : c'est une question de solidarité, mais il y va aussi de notre propre sécurité.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Liso](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2819

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2020](#)